



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 6 décembre 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Énergie** au sujet des **énergies renouvelables**.

La directive 2009/28/CE du 23 avril 2009 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables prévoit pour le Luxembourg un objectif de 11 % d'énergies renouvelables dans sa consommation annuelle finale d'énergie en 2020. Cette directive projette également une trajectoire indicative, selon laquelle le Luxembourg devrait déjà atteindre un taux de 7,47% pour l'année 2018.

Dans ce contexte, je me permets de demander les informations suivantes :

1. **Monsieur le Ministre dispose-t-il déjà des chiffres concernant la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie pour l'année 2018 ? Dans l'affirmative, le Luxembourg est-il en bonne voie pour réaliser son objectif intermédiaire pour 2018, ainsi que l'objectif de 11% prévu pour 2020 ?**
2. **Monsieur le Ministre est-il en mesure de fournir les chiffres concernant l'évolution :**
 - a. **du nombre d'installations photovoltaïques depuis 2013 (ventilés par année) ;**
 - b. **du nombre d'installations éoliennes depuis 2013 (ventilés par année) ;**
 - c. **de la puissance produite à partir d'installations photovoltaïques et éoliennes depuis 2013 (ventilés par source d'énergie et par année) ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Semiray Ahmedova

Députée